



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE
NOUVELLE-CALÉDONIE

Rapport d'activité 2016



La volonté d'entreprendre, le choix de réussir



Édito



En 2016, dans un contexte économique préoccupant, la Chambre de commerce et d'industrie a déployé des actions pour toujours mieux représenter, défendre, accompagner et promouvoir l'entrepreneuriat en Nouvelle-Calédonie.

Nous avons tout d'abord élaboré un plan de relance pour assurer à court terme la survie des entreprises et les emplois des Calédoniens. Et nous avons pu constater avec satisfaction que certaines de ces propositions ont rapidement été entendues par les institutions.

Nous avons également mis en place de nouveaux outils pour mieux connaître et analyser la situation des secteurs : le Baromètre des industries, l'Observatoire économique maritime, etc.

Cette année, le tourisme de croisière a aussi pris une place importante au sein de notre stratégie car nous l'envisageons comme un levier de croissance majeur pour le territoire.

En parallèle, la Chambre est reconnue pour son expertise en gestion d'infrastructures touristiques. En Nouvelle-Calédonie, mais aussi à l'international : Airports Vanuatu Limited a ainsi fait plusieurs fois appel à notre savoir-faire en management technique et opérationnel, ainsi qu'en formation de pompiers d'aérodromes.

La formation est un axe toujours aussi primordial pour la CCI. Cette année, l'École de gestion et de commerce a fêté son 30^e anniversaire. Le cap des 500 diplômés a été franchi et leur taux d'insertion professionnelle est demeuré de 100 %. La première édition de la Semaine de l'apprentissage a aussi été un succès. Elle a mis en évidence à quel point il est nécessaire de renforcer les liens entre les différents acteurs de l'économie, du jeune apprenti à l'entrepreneur chevronné.

Enfin, élément essentiel dans l'ensemble de nos opérations : le numérique. Nous avons notamment beaucoup misé sur la dématérialisation des procédures administratives pour nos 14 000 ressortissants, afin de simplifier leurs démarches et leur quotidien.

Ce rapport est le meilleur témoin du travail des permanents de la CCI. Une implication qui, chaque jour, rend nos engagements un peu plus concrets et profitables à la société calédonienne..

Jennifer SEAGOE
Présidente de la CCI-NC

Sommaire

LES CHIFFRES-CLÉS

P3

Chiffres-clés CCI : l'essentiel

P4

Les missions de la CCI

P6

Moins de création d'entreprises en 2016

LES 5 AXES STRATÉGIQUES

P7

AXE 1 : Donner un nouvel élan à l'esprit pionnier

P9

AXE 2 : Accompagner l'entreprise à chaque étape de son développement

P15

AXE 3 : Agir pour diversifier l'économie

P16

AXE 4 : Contribuer au développement de la Nouvelle-Calédonie

P22

AXE 5 : Représenter, défendre et promouvoir les intérêts des ressortissants de la CCI

CONTACTS ET BUDGETS

P24

La CCI et ses équipes

P26

Les moyens financiers

Les chiffres-clés

LA CCI PRÉSENTE SUR TOUT LE TERRITOIRE

 **1** siège social
à Nouméa

 **4** agences à Bourail,
Koné, Koumac
et Poindimié

1 relais de la Chambre à Lifou
avec la Case de l'entreprise

2 pépinières d'entreprises :
Espace performance à Nouméa
et Initiative Nord à Pont-Blanc, Koné

4 aéroports : Nouméa-La Tontouta,
Magenta, l'Île des Pins et Lifou

269 permanents
dont 39 pompiers

55 élus, membres associés et conseillers
techniques

LA DYNAMIQUE CCI EN 2016

14 000
ressortissants



1052 créations d'entreprises

+ de 2600 chefs d'entreprise et salariés formés

7500 heures de formation dispensées
sur tout le territoire

124 jeunes diplômés par la CCI Apprentissage
et l'EGC (école de gestion et de commerce
du Pacifique Sud)

515 170 passagers accueillis
à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

150 entreprises conseillées
en développement durable

5 milliards F CFP de budget

LA CCI DIGITALE EN 2016

 **390 400**
visites sur le site
www.cci.nc

 **3800**
personnes
suivent la CCI
sur Facebook

 **2000**
chefs d'entreprise,
salariés et
étudiants suivent la
CCI sur LinkedIn

 **3500**
vues sur les
vidéos de
la chaîne
Youtube CCI



Les missions de la CCI

Élément moteur du développement économique, la Chambre de commerce et d'industrie représente les secteurs du commerce, de l'industrie et des services. C'est en tant que partenaire privilégié que la CCI accompagne les entreprises, forme les Calédoniens et contribue au développement du territoire.

● ACCOMPAGNER LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Pour accompagner les porteurs de projet et les entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur entreprise, la CCI met à leur disposition des services adaptés et personnalisés. Conseils en création, gestion, environnement ou formalités, information économique et juridique, fichier des ressortissants, aide à la création d'entreprise sont autant de services qui font de la CCI un partenaire privilégié de plus de 14 000 entreprises.

Les projets de la mandature 2015-2019 pour l'accompagnement des entreprises :

- **Simplifier** les démarches administratives
- **Constituer** et animer des réseaux d'entrepreneurs
- **Favoriser** la diversification des modes de financement des entreprises
- **Renforcer** l'accompagnement personnalisé des entrepreneurs
- **Faire des enjeux environnementaux** des leviers d'innovation et de développement : promouvoir l'économie circulaire



○ ● DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS PRÉSENTS ET FUTURS DES ENTREPRISES

La formation est une des missions essentielles de la CCI : formations diplômantes des jeunes Calédoniens et formations professionnelles des adultes. La CCI a créé ainsi plusieurs structures adaptées : la CCI Apprentissage, l'École de gestion et de commerce (EGC), la formation professionnelle continue (FPC), l'Institut de régulation et d'automatisation (IRA Pacific) pour la maintenance industrielle, l'Institut de formation des pompiers d'aérodrome (IFPA). À travers ces différentes offres de formation, que ce soit en alternance ou en présentiel, la CCI forme des jeunes et permet également aux salariés et chefs d'entreprise de se perfectionner.

Les projets de la mandature 2015-2019 pour la formation :

- **Proposer** des offres de formation en adéquation avec les besoins des entreprises et le marché de l'emploi
- **Adapter** la formation des jeunes à l'évolution des métiers et des besoins

○ ● GÉRER LES INFRASTRUCTURES ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

La CCI de Nouvelle-Calédonie gère deux infrastructures aéroportuaires : les aéroports de Nouméa-La Tontouta et de Magenta. Et elle intervient également dans la gestion de l'aérogare de l'Île des Pins et de Lifou.

Force de propositions, la CCI contribue aux réformes économiques et représente les intérêts de ses ressortissants.

Sollicitée par les institutions, elle mène des réflexions d'ordre fiscal, douanier et économique. Elle se prononce sur les projets de textes relatifs au commerce, à l'industrie et aux services.

Par ailleurs, la CCI est représentée, par le biais de ses élus, dans plus de 80 organismes : associations, comités ou commissions.

Les projets de la mandature 2015-2019 pour la gestion d'infrastructures et de développement du territoire :

- **Créer** un pôle d'expertise économique influent
- **Dynamiser** et valoriser le secteur du tourisme
- **Structurer** le tourisme de croisière
- **Identifier** les différents potentiels de croissance du secteur maritime

Moins de création d'entreprises en 2016

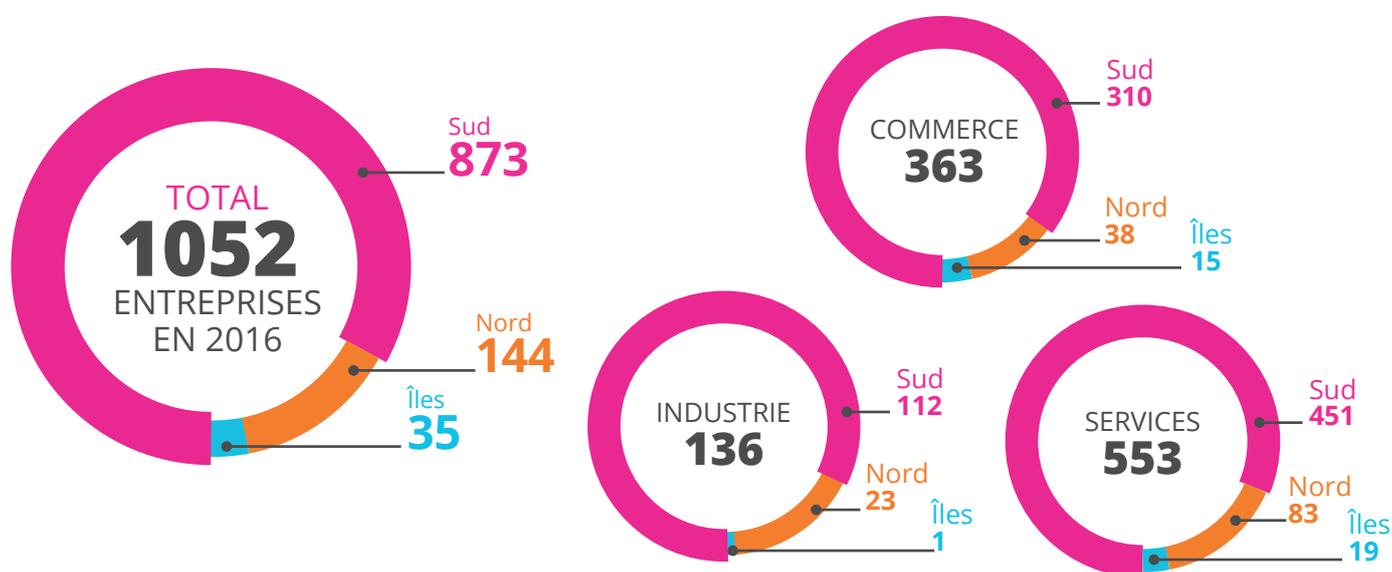
1052 commerces, industries et services ont vu le jour sur le territoire en 2016 contre 1164 en 2015, soit 112 créations en moins. Si la baisse est nettement plus marquée en province Sud, le Nord et les Îles Loyauté ne sont pas épargnés. Le secteur de l'industrie semble particulièrement affecté avec seulement 136 nouvelles entreprises créées contre 180 en 2015, tout comme les services avec 553 créations, contre 597 en 2015. Le secteur du commerce enregistre également un léger recul avec 363 créations en 2016, contre 387 en 2015.

La CCI-NC représente près de

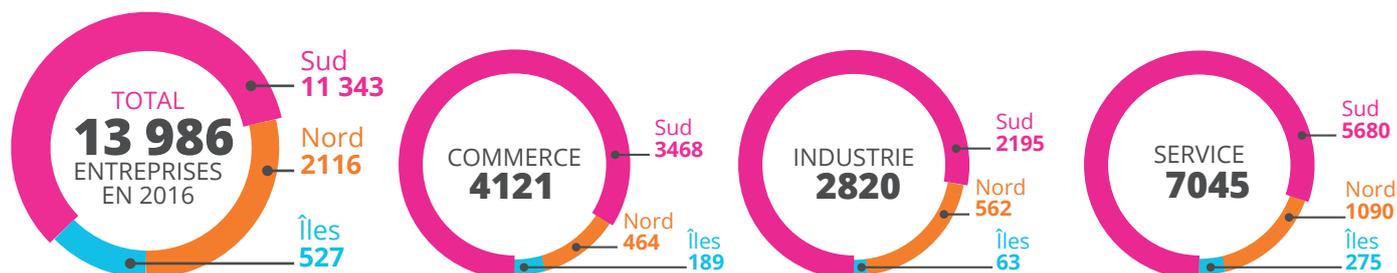
14 000 entreprises issues des secteurs du commerce, de l'industrie et des services

92 % de ses ressortissants sont des TPE employant moins de 10 salariés

LA CRÉATION D'ENTREPRISES PAR ACTIVITÉ ET PAR PROVINCE EN 2016



LES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR PROVINCE EN 2016



01 Donner un nouvel élan à l'esprit pionnier

L'esprit pionnier qui a fait de la Nouvelle-Calédonie une terre d'entrepreneurs est freiné par un contexte économique tendu et une réglementation complexe qui entravent les initiatives et la prise de risque. Proche des entreprises, la CCI œuvre pour redonner confiance aux entrepreneurs en favorisant la création d'un terrain propice à la réalisation de leurs projets.



Des entrepreneurs accompagnés au plus près

Création, développement, montée en compétences.... la CCI accompagne les porteurs de projet à chaque étape de leur parcours via un programme d'accompagnement et de conseils :

- **Réunion « info création »** : choix d'un statut, couverture sociale, fiscalité, formalités et autres obligations (gratuit).
En 2016 : 26 sessions pour 321 participants (Nouméa)
- **Entretien diagnostic** : rendez-vous individuels avec un conseiller qui permet de confirmer l'avancement du projet et de fixer les modalités d'accompagnement (gratuit).
- **Formation : « 2 jours pour entreprendre »** : pour comprendre les implications légales, fiscales et sociales, le mécanisme de la TGC, l'établissement des devis et factures, comprendre et calculer son coût de revient, son seuil de rentabilité...
En 2016 : 17 sessions pour 135 participants (pour le niveau 1 de la formation)
- **Accompagnement personnalisé** : les conseillers identifient les besoins en gestion du chef d'entreprise et définissent un plan d'action.
En 2016 : 645 rendez-vous gratuits



LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE LA CCI

Des espaces dynamiques adaptés aux besoins des entrepreneurs : bureaux équipés et sécurisés, services mutualisés, accompagnement et tarifs avantageux.

Espace performance (Nouméa)

- Taux de remplissage en 2016 : 88 %
- Jusqu'à 19 entrepreneurs hébergés
- Une plateforme de 620 m²

Initiative Nord (Koné)

- Taux de remplissage en 2016 : 53 %
- Jusqu'à 10 entrepreneurs hébergés
- Une plateforme de 620 m²



LES AGENCES CCI EN 2016

À Koné, Koumac, Poindimié et Bourail la CCI propose des prestations identiques.

- 2711 personnes reçues
- 212 RDV conseil
- 603 heures d'accompagnement
- 1855 heures d'accompagnement itinérant, directement auprès des structures

L'offre de services de la CCI est à retrouver sur www.cci.nc

CHIFFRES-CLÉS 2016

645 rendez-vous gratuits en province Sud dont :

317 en création

26 en gestion

215 en information juridique

86 en fiscalité

1 en gestion des ressources humaines

753 heures d'accompagnement d'entreprises :

406 gratuites

347 payantes

BON À SAVOIR

Mise en place d'une foire aux questions sur le site Internet www.cci.nc. Près de 250 réponses aux questions courantes que se posent les chefs d'entreprise et les porteurs de projet sur diverses thématiques : formalités, informations juridique et économique, gestion, fiscalité, import-export, réglementation...



Des démarches administratives simplifiées

Trop complexes, les formalités administratives sont une entrave aux priorités des entrepreneurs. Afin de leur faire gagner du temps, leur éviter de multiples déplacements et leur permettre de se focaliser sur leur cœur de métier, la CCI a initié plusieurs actions en 2016 :

- **Déploiement du guichet unique au Centre de formalités des entreprises (CFE) de la CCI :** via des partenariats avec la Cafat et la Direction des services fiscaux, création d'un seul lieu pour effectuer les principales formalités administratives d'une entreprise. En plus des formalités classiques telles que la création, la modification et la radiation au Registre du commerce et des sociétés (RCS), la CCI gère à présent :
 - les immatriculations au RUAMM pour les personnes physiques ;
 - les déclarations d'existence pour les nouveaux ressortissants (option IS si besoin)
- Partenariat en cours avec l'OPT pour **simplifier les démarches des entreprises** qui s'immatriculent au CFE.
- **Initiation de la dématérialisation des démarches de création d'entreprise :** la CCI travaille en étroite collaboration avec la Direction des affaires économiques pour lancer la dématérialisation des formalités d'entreprise. Par ailleurs, un groupe de travail a été initié avec les principaux acteurs (Cafat, DAE, Chambres consulaires, DSF, etc.) pour simplifier et dématérialiser ces formalités.

EN 2016, LE CFE C'EST...

5869 entrepreneurs accompagnés

9932 formalités enregistrées (création, modification ou radiation) dont 9 % effectuées en brousse

6500 RCS dont 2403 immatriculations (toutes formes juridiques confondues) et 816 radiations

3432 Ridet dont 1344 créations et 938 radiations.

Un accès facilité au financement



Afin de favoriser la création et le développement des entreprises calédoniennes, deux modes de financement participatif ont été lancés en partenariat avec la FIPAC. Objectif : mettre en relation directe investisseurs et entrepreneurs afin d'encourager et soutenir le développement économique du territoire.

- **Lancement de la 1^{ère} plate-forme de crowdfunding calédonienne.** Ce financement participatif met en relation des porteurs de projet et des investisseurs potentiels.
- **Signature d'une convention de partenariat avec Pacifique angels :** le 1^{er} réseau de « business angels » du territoire. Des investisseurs passionnés par l'entrepreneuriat soutiennent les entreprises innovantes dans des secteurs variés de l'économie. Au-delà de l'aspect financier, ils apportent expérience, conseils, et force de leur réseau.
- **Initiation d'un partenariat avec les organismes bancaires :** négociation d'offres bancaires avantageuses pour les jeunes entrepreneurs.

02 Accompagner l'entreprise à chaque étape de son développement

Faire vivre et développer son activité dans la durée est l'un des objectifs de tous les entrepreneurs. Afin de les accompagner à chaque étape de la vie de leur entreprise, la CCI met à leur disposition des services adaptés et personnalisés.



0-0 De l'info 100 % économique

Afin de soutenir les entreprises dans un monde qui change, accélérer leur mise en réseau, accentuer et consolider les partenariats, la CCI continue d'intensifier l'accès à l'information économique.

0-0 LES OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES

Les observatoires de la CCI, mis à jour régulièrement, fournissent de l'information économique et territoriale.

0 Création d'un Baromètre des industries.

Objectifs :

- mieux connaître les problématiques et les besoins des industriels calédoniens
- mieux les représenter
- leur apporter les outils nécessaires au développement et à la pérennisation de leur entreprise

400 entrepreneurs du secteur de l'industrie ont été sollicités pour alimenter ces données.



0 Lancement d'un Observatoire économique maritime : Lluís Bernabé, président du Cluster maritime NC et Jennifer Seagoe, présidente de la CCI, ont signé une convention pour le lancement de l'Observatoire économique maritime. Objectif : évaluer le poids du secteur de la mer en Nouvelle-Calédonie.

- 5 enquêtes ont été actées sur la période 2016-2019
- la première s'est tenue les 5 et 6 juillet 2016 à l'occasion des États généraux de la mer et portait sur le secteur du nautisme, des sports et des loisirs nautiques

0 Mise à jour du Baromètre de l'immobilier, initié en 2013 par une convention signée entre l'ISEE, la Chambre territoriale des notaires et la CCI.

0 Mise à jour du bilan de l'Observatoire des déchets.

- 31 enquêtes menées auprès des entreprises calédoniennes sur les 3 provinces.
- 440 enquêtes calédoniennes disponibles dans l'Observatoire, soit 45 % des enquêtes totales.

Les données économiques issues de ces enquêtes sont à retrouver sur le site www.cci.nc

0-0 LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE

En 2016, 20 conférences ont été proposées en province Sud et en province Nord attirant plus de 2200 participants.

Parmi les thèmes abordés :

- la TGC
- la productivité
- le crowdfunding et Business angel
- l'éco mobilité
- le logement en province Nord
- le management de l'énergie
- le mécénat
- le projet Néobus
- la propriété industrielle et la protection des données

LA JOURNÉE DE L'ENTREPRISE À POINDIMIÉ

En partenariat avec la province Nord, la CCI a organisé une nouvelle Journée de l'entreprise afin d'apporter aux entrepreneurs et aux porteurs de projet des réponses concrètes en termes de financement, fiscalité, formation et gestion.



0 • Un accompagnement personnalisé des entrepreneurs au quotidien

Trop de sociétés périssent dans les premières années de leur création. Les difficultés que doit surmonter un chef d'entreprise sont nombreuses car la gestion d'une entreprise couvre de nombreux domaines qu'il ne maîtrise pas toujours :

- comptabilité
- pilotage
- fiscalité
- ressources humaines...

En 2016, la Chambre a renforcé l'accompagnement aux entrepreneurs dans leur quotidien et leurs choix de développement.

0 • MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES AU PASSAGE À LA TGC



En partenariat avec le gouvernement :

- mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement
- élaboration d'outils dans l'objectif de réussir la réforme
- proposition de mise en place d'une marche à blanc et de mesures transitoires pour la prise en compte des stocks existants lors du passage à la TGC

ACTIONS TGC MISES EN PLACE FIN 2016

- **Formations professionnelles** de 7 heures destinées au personnel administratif des entreprises et aux professionnels chargés de la comptabilité des entreprises.
- **Les ateliers de la TGC** : des formations généralistes gratuites de 4 heures pour les chefs d'entreprise à Nouméa, Koné, Bourail, Koumac et Poindimié.
- **Un module dédié à la TGC** dans la formation « 2 jours pour entreprendre ».
- **Une permanence téléphonique** pour répondre aux questions.
- **Des rendez-vous personnalisés** pour accompagner individuellement les entrepreneurs.
- **Organisation de conférences** TGC par secteur d'activité.



AUTRES TEMPS FORTS

- **Création d'une cellule pour accompagner les entreprises impactées par les travaux liés au Néobus** : conscient des perturbations occasionnées par les travaux, le SMTU a mis en place une commission d'aide à l'activité pour les 131 commerces et entreprises situés sur le tracé du chantier. Ceux-ci pourront prétendre à des indemnités à l'amiable, si le préjudice subi est constaté durant au moins trois mois.



- **Création de l'APESA**, en partenariat avec la CCI, un dispositif national d'Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë, sous l'impulsion de Betty Levanque, juge consulaire au Tribunal mixte de commerce, afin de soutenir les entrepreneurs mis en difficulté par le ralentissement économique.

Formation professionnelle continue Une réponse aux besoins du marché de l'emploi



Considérant la formation professionnelle continue comme un axe prioritaire pour le développement économique de la Nouvelle-Calédonie, la CCI œuvre pour la rendre accessible à chacun sur l'ensemble du territoire.

Objectif : aider les entrepreneurs, tout particulièrement les TPE, à identifier et à analyser leurs besoins en compétences et donc en formation professionnelle, et à en analyser les résultats concrets au sein de leur entreprise.

La CCI s'attache à proposer des thématiques en lien avec leurs problématiques de développement et avec l'évolution économique et sociétale : management, marketing, santé, digital, comptabilité, gestion, fiscalité, environnement, sécurité, import-export, maintenance industrielle.

Toute l'offre de formation de la CCI est à retrouver sur le site www.cci.nc

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN 2016

220 formations au catalogue CCI

407 sessions de formation dispensées

Plus de **40** formateurs partenaires

Plus de **300** clients

Plus de **2600** professionnels formés

40 des plus grandes entreprises calédoniennes

EN PROVINCE SUD

275 sessions de formation

dont

109 inter entreprises *

165 intra entreprises**

1589 stagiaires pour 3 844 heures

EN PROVINCE NORD

132 sessions de formation

dont

75 inter entreprises

57 intra entreprises

1009 stagiaires pour **3588** heures

* Les formations regroupent des salariés de différentes entreprises.

** Ce dispositif s'adresse à un ou plusieurs salariés de la même entreprise et répond au plus près à leurs problématiques en proposant un contenu sur-mesure et en répondant à un cahier des charges précis.

6 FORMATIONS EN E-LEARNING

Cette formule permet de se former individuellement à distance et à son rythme.

Simple d'accès, sans contrainte de temps ni de lieu, la flexibilité des formations en e-learning apporte une nouvelle dimension aux dispositifs de formation :

- Bachelor ressources humaines, 3 certificats de spécialisation consulaire : management, ressources humaines, gestion juridique
- Bachelor marketing-communication, 3 certificats de spécialisation consulaire : marketing-commerce, gestion juridique, management



LES NOUVEAUTÉS EN 2016

- Une personnalisation accrue des formations.
- La mutualisation des publics et des moyens pour offrir une offre de formation qualifiante de vendeur conseiller commercial à Koné : apprentis et salariés.

Le dynamisme des entreprises calédoniennes à l'honneur !

La CCI accompagne, soutient, encourage l'esprit d'initiative et met en lumière les hommes et les femmes qui font avancer l'économie du territoire.

LES TROPHÉES DE L'ENTREPRISE



3^e édition des Trophées de l'entreprise en partenariat avec Les Nouvelles calédoniennes. À travers ces Trophées, la CCI souhaite mettre en avant des entreprises, leurs performances, leurs démarches environnementales et innovantes, leurs actions en faveur de l'exportation, l'esprit entrepreneurial et le monde économique dans son ensemble.



133 dossiers de candidature
reçus et analysés
par la CCI

15 entreprises
récompensées

5 catégories : création, innovation, exportation, numérique et économie circulaire

3 catégories hors concours : le coup de cœur TPE, le manager de l'année et le coup de cœur du public

200 personnes présentes à la remise des prix

6 750 000 de francs de récompense partagés entre les finalistes grâce aux partenariats avec la BCI, l'OPT-NC et Air France

LE CONCOURS FLORILÈGE DES ENSEIGNES



4^e édition du concours Florilège des enseignes, en partenariat avec l'Alliance Champlain et la CMA afin de mettre en lumière les commerçants et les artisans qui ont su valoriser la langue française ou les langues océaniques du pays, tant dans le choix du nom que dans l'adéquation de ce dernier avec leur activité.

6 enseignes ont été
récompensées en 2016

LA CCI Y ÉTAIT !

- Forum de l'emploi
- Semaine de l'industrie
- Salon de l'étudiant
- Colloque ANDRH
- Forum de l'immobilier



Les enjeux environnementaux : des leviers d'innovation

La CCI continue de promouvoir des actions de développement durable et de sensibiliser les entreprises à l'efficacité des ressources, facteur de productivité. Il lui apparaît essentiel d'aider les entreprises à s'adapter à un nouveau système économique englobant les enjeux environnementaux et de s'en servir de tremplin pour être plus compétitives et innovantes. L'année 2016 a été marquée par de nombreux temps forts.

DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE COLLABORATIVE

À l'initiative du service QHSE-Industrie de la CCI en partenariat avec l'Agence de développement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie (CTME), la province Sud et le gouvernement, **une opération pilote d'écologie industrielle et territoriale** a été lancée sur trois zones économiques ainsi que sur la filière agroalimentaire :

- o Nouville
- o ZIZA-ZICO de Païta
- o ZAC Panda

Ses objectifs ? Identifier les synergies environnementales et économiques possibles entre les entreprises et les industries locales pour renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire et définir de nouveaux relais de croissance tout en tenant compte des enjeux écologiques afin de limiter la pollution, le prélèvement des ressources ainsi que la production des déchets et la consommation d'énergie.

50 entreprises concernées

30 entreprises participantes aux ateliers

Un potentiel de **25** synergies de substitution et **39** de mutualisation

56 personnes ont participé aux comités techniques

EXTENSION DU DISPOSITIF DE LA CHARTE CHANTIER VERT



Initiée par l'ADEME en 2009, puis pilotée par la CCI depuis 2013, la charte Chantier vert a pour ambition d'améliorer les comportements sur les chantiers afin de diminuer les nuisances qui en découlent.

- 24** conducteurs d'opération formés
- 160** élèves et apprentis sensibilisés
- 22** chantiers accompagnés et suivis
- 27** visites de contrôle réalisées par la CCI



UN LABEL COMMERCE
ÉCO-RESPONSABLE



Ensemble nous agissons

Mis en place par la CCI en partenariat avec la province Sud, l'ADEME, le gouvernement, le CTME, le Syndicat des commerçants et la ville de Nouméa, ce label a pour objectif de valoriser les commerçants qui souhaitent agir en faveur du développement durable, hors grandes et moyennes surfaces. En 2016, **13** enseignes ont été labellisées.



OPÉRATION COLLECTIVE ENVOL

8 labels décernés en province Sud



Plus de 150
entreprises conseillées par an en développement durable

03 Agir pour diversifier l'économie

Depuis deux ans, la CCI œuvre pour favoriser la diversification de l'économie. Elle considère le secteur du tourisme et particulièrement le tourisme de croisière, pour lequel la Nouvelle-Calédonie dispose de nombreux atouts, comme un des principaux relais de croissance du territoire



Structurer et développer le tourisme de croisière

Depuis plus de deux ans, la CCI a placé la croisière au cœur de sa stratégie.

Parmi ses objectifs :

- o Améliorer l'accueil des croisiéristes et satisfaire les besoins des compagnies de croisière
- o Développer les services qui leur sont proposés afin d'augmenter les retombées économiques du tourisme de croisière

LES PRINCIPALES ACTIONS

o **La création d'un groupe de travail** autour de la croisière en 2015 qui a réuni des représentants du gouvernement, des trois provinces, du Port autonome de Nouvelle-Calédonie, de la ville de Nouméa et des professionnels. Objectif : échanger autour des projets, des idées et des problématiques de chacun pour avancer de manière concrète dans l'évaluation de la situation et les attentes des divers acteurs.

o **Une proposition de gouvernance** du secteur de la croisière en Nouvelle-Calédonie, regroupant institutions et professionnels, a été présentée en août 2016 au gouvernement avec pour objectif de permettre la création d'une entité dynamique disposant d'une capacité décisionnelle forte pouvant être financée par une redevance passagers.

o **Un diagnostic d'activité de la gare maritime.** Forte de son expérience et de son expertise dans la gestion des plateformes aéroportuaires de Nouméa-La Tontouta, Magenta, Lifou et l'Île des Pins, la CCI a été sollicitée par la province Sud et le Port autonome de Nouvelle-Calédonie afin de réaliser un diagnostic d'activité de la gare maritime de Nouméa.



Depuis mars 2017, la CCI est devenue gestionnaire de la gare maritime avec pour objectif d'améliorer l'accueil des croisiéristes et l'image de l'escale de Nouméa.



LA CROISIÈRE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE (2016)

509 463 croisiéristes
500 escales

Soit un nombre **6 fois plus important**
qu'en 2005



Dépense moyenne par escale

Alors que la dépense moyenne mondiale d'un croisiériste est d'environ **15 000 FCFP** par escale, elle n'est en Nouvelle-Calédonie que d'environ **4242 FCFP**, contre **8160 FCFP** au Vanuatu.



LES PERSPECTIVES DU TOURISME DE CROISIÈRE À L'HORIZON 2020

1 million
de croisiéristes attendus

Avec des retombées estimées à
13,6 milliards de francs

Accompagner les structures touristiques sur l'ensemble du territoire

Identifier les besoins, améliorer et professionnaliser l'offre d'accueil des touristes, tels sont les objectifs des accompagnateurs touristiques de la CCI. Ce sont les interlocuteurs de proximité des établissements touristiques de la Grande Terre et des Îles Loyauté.

Leurs missions :

- **Accompagner** les porteurs de projet et les entreprises du secteur touristique dans la concrétisation de leur projet et l'amélioration de leur structure
- **Conseiller** les responsables d'établissement et leur personnel sur les thématiques de l'hygiène, la sécurité, l'environnement, le marketing, le fonctionnement et le classement d'une structure touristique
- **Participer au développement** des structures touristiques d'activités de loisirs sportifs de pleine nature
- **Aider** à la gestion des entreprises



111 structures touristiques accompagnées en 2016

69 620 km parcourus toutes provinces confondues

LES AUTRES CHAMPS D'INTERVENTION



- **Participation et contribution** de la CCI à la réflexion lors des ateliers du tourisme
- **Recensement des structures touristiques** de la province Sud
- **Organisation d'ateliers culinaires**, financés par la province Sud, afin de professionnaliser notamment l'offre des tables d'hôtes et des tribus
- **Organisation d'Éductours** : mission de découverte de l'offre touristique de Lifou
- **État des lieux** et analyse des impacts économiques sur les structures touristiques à Poé (suite à une attaque de requin), et au Mont-Dore (suite au conflit de Saint Louis)

LES ATELIERS CULINAIRES EN PROVINCE SUD (2016)

18 tables d'hôtes de la province Sud ont participé à 14 journées de formation culinaire

Plus de **150** participants

Plus de **250** plats composés à plus de 90 % de produits frais et locaux

04 Contribuer au développement de la Nouvelle-Calédonie

Formez aux métiers de demain

Former des jeunes afin qu'ils soient opérationnels et répondent aux besoins du tissu économique calédonien est l'une des missions menées par la CCI au quotidien via son École de gestion et de commerce (EGC) et son Centre de formation d'apprentis (CFA). La CCI anticipe également les besoins à venir en proposant des formations correspondant aux filières porteuses, en adéquation avec l'évolution des métiers. De plus, sa proximité avec les entreprises fait de ses formations de véritables tremplins professionnels, notamment pour les jeunes en apprentissage.



Les points communs de l'EGC et du CFA :

- Des formations en alternance
- Des partenariats très forts avec les entreprises locales
- Des taux d'insertion professionnelle excellents
- Des enseignants qui sont pour la plupart des professionnels

L'EGC : LA VOIE DE L'EXCELLENCE



Fondée en 1986, l'EGC a célébré ses 30 ans en 2016. Elle compte à son actif :

- 549 jeunes diplômés
- Des diplômés occupant des postes de cadres, managers et dirigeants
- Une présence dans plus de 150 entreprises et établissements

du territoire ou à l'international

- Des formations en marketing, gestion, administration, finance, banque, assurance et gestion d'entreprise

LES LIENS RENFORCÉS AVEC LES ENTREPRISES EN 2016

- Signature d'un partenariat entre l'EGC et OBA : en 2016, l'EGC a monté un partenariat avec OBA Grandes écoles prévoyant la mise en place d'un atelier « business plan ». Sous la direction de M. Santi, professeur émérite d'HEC en stratégie et directeur pédagogique des programmes d'OBA Grandes écoles, cet atelier a été intégré en 2017 dans le programme des étudiants de l'EGC. Une opération destinée à développer la dimension entrepreneuriale des étudiants.
- Mise en place du parrainage avec DEVENIR : organisation de formations de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) dans le domaine du management intermédiaire.
- Mise en place d'un partenariat avec les établissements bancaires pour les étudiants de l'EGC, effectif en 2018.

31 NOUVEAUX DIPLÔMÉS EGC

Le 6 décembre 2016, 31 étudiants de la dernière promotion de l'EGC ont reçu leur diplôme des mains de Jennifer Seagoe, présidente de la CCI



et de Philippe Gervolino, directeur de l'OPT-NC, parrain de la promotion, en présence d'Hélène Iekawé, membre du gouvernement en charge de l'enseignement.

L'EGC EN BREF EN 2016

- 113 étudiants
- 109 missions de stage
- 97 % de réussite
- 100 % d'insertion dans les 3 mois suivant l'obtention du diplôme
- 10 000 visites sur le site egc.cci.nc

LES 30 ANS DE L'EGC !

L'occasion de faire un bond dans le futur en 2046. Une thématique sur laquelle une soixantaine de personnes (étudiants, diplômés et professionnels) a planché dans le cadre du 30^e anniversaire de l'École. Ce concours d'idées, articulé autour du thème « La Nouvelle-Calédonie en 2046 », a vu naître des scénarios variés reflétant les aspirations et les vœux des participants.

L'ASSOCIATION DES PARRAINS

Cette association à but non lucratif regroupe une trentaine d'entreprises « parrains ». Elle a pour vocation de soutenir la formation EGC, les lycéens et les étudiants de Nouvelle-Calédonie selon 4 axes :

- Favoriser la réussite des études et la montée en compétence
- Former les lycéens et les étudiants à répondre aux besoins des entreprises locales
- Allouer des bourses : dix en 2016
- Soutenir des projets associatifs et éducatifs

Depuis 1997, chaque nouvelle promotion est parrainée par une entreprise calédonienne.

LE CFA : ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES



90 %, c'est le taux de réussite aux examens des apprentis de la promotion 2016 de la CCI Apprentissage, le 2^e meilleur taux de ces dix dernières années. L'apprentissage reste un sésame pour l'emploi. Le CFA, c'est :

- Un accompagnement contractuel, pédagogique et social des apprentis tout au long de leur formation
- Des liens permanents entre les entreprises, les formateurs et les conseillers apprentissage
- Une offre de formation évolutive en fonction des besoins exprimés par les professionnels



UN SUCCÈS POUR LA 1^{ÈRE} ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'APPRENTISSAGE

Organisée avec la CMA et la CANC, la Semaine de l'apprentissage valorise des formations apportant des compétences aux entreprises et facilitant l'insertion des jeunes dans le monde professionnel.

- Plus de 1000 participants.
- Des interventions à Lifou, Pouembout et Nouméa
- Deux conférences par un expert de la pédagogie auprès des institutions et professionnels de la formation
- Deux sessions de formation pour les formateurs des CFA pour valoriser l'apprentissage et les filières proposées



AUTRE TEMPS FORT

L'ensemble des équipes des CFA consulaires est impliqué dans la démarche initiée par le gouvernement qui souhaite porter l'alternance comme le modèle privilégié de la formation professionnelle. Une réforme a été lancée en juin 2015 pour définir des bases communes à tous les acteurs de l'alternance.

LE CFA EN BREF EN 2016

300 apprentis formés

1500 entreprises partenaires

90 % de réussite aux examens

95 diplômés

88 % des apprentis insérés

59 % d'entre eux embauchés et près de **29 %** qui ont poursuivi une formation

11 formations de bac à bac+3

31 formateurs (notamment issus du monde professionnel)

46 000 visites sur le site cfa.cci.nc



LE POINT APPRENTISSAGE : AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES JEUNES

Ce guichet unique a pour vocation de présenter toutes les offres de formation en apprentissage des trois Chambres consulaires (CCI, CMA et CANC) :

- 30 formations
- 60 interventions extérieures (établissements scolaires, partenaires insertion-formation, salons et forums)
- 1300 candidats évalués
- 13 092 contacts au total (accueil + Bus)
- 17 760 visites sur le site apprentissage.nc
- Près de 3000 fans sur la page Facebook



L'IRA PACIFIC : LA CARTE DE L'EXPERTISE

L'Institut de régulation et d'automatisation répond aux besoins des entreprises en maintenance industrielle. Une nouvelle formation en alternance d'Agent de maintenance en électricité et instrumentation (AMEI) a été mise en place par la CCI en février 2016 :

- 13 apprentis ont intégré la formation AMEI
- Le certificat consulaire AMEI valide un niveau IV (équivalent au bac)
- La formation se déroule sur 1 an : 3 semaines en entreprise/1 semaine de cours



Adapter les infrastructures et renforcer les compétences

Le territoire a besoin d'infrastructures adaptées et performantes pour se développer, faciliter les échanges et les déplacements. La CCI possède une expertise reconnue dans la gestion ou l'aide à la gestion des plateformes aéroportuaires de Nouméa-La Tontouta, de Magenta, de l'Île des Pins et, plus récemment, de Lifou.



NOUMÉA-LA TONTOUTA

Le cap historique du ½ million de passagers franchi

La Chambre continue d'accompagner le développement du trafic aérien et des services rendus aux passagers. En 2016 :

- Mise œuvre d'une délégation de service public pour l'assistance en escale
- Élaboration d'un plan d'urgence interne (PUIA) et proposition à la DSCGR d'un plan ORSEC aéroport
- Signature d'un contrat de partenariat de coopération entre la CCI et Airports Vanuatu Limited en décembre 2016 afin de contribuer au développement du réseau de transport aérien entre le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie ainsi qu'au développement économique du Vanuatu. Ce partenariat comprend deux axes majeurs :
 - la formation des pompiers de l'aérodrome du Vanuatu au sein de l'Institut de formation des pompiers d'aérodrome de Nouméa-La Tontouta (IFPA) ;
 - une assistance technique et opérationnelle dans le domaine de la gestion aéroportuaire (sûreté, sécurité, management des opérations aéroportuaires, maintenance, développement des ressources extra-portuaires) et des échanges de personnels et d'expertise

360 interventions des pompiers par an dont **70** à l'extérieur de l'aéroport

220 personnes assistées lors des embarquements et des débarquements



LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE RÉALISÉES À TONTOUTA EN 2016



La démarche de maîtrise de l'énergie sur l'aéroport de Nouméa-La Tontouta s'inscrit dans le cadre du Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie. Parmi ses objectifs :

- limiter l'impact sur l'environnement
- maîtriser les coûts associés à la fourniture de l'énergie
- maintenir un niveau de confort pour les passagers et les occupants des bâtiments et des locaux

Ces actions ont permis une baisse des consommations de 50 000 kWh par rapport à 2015, et une baisse des coûts de 4 % par rapport à 2015, alors que l'année 2016 a été la troisième année la plus chaude en Nouvelle-Calédonie depuis 1970.

LE TRAFIC AÉRIEN EN CHIFFRES



515 166 passagers contre **497 718** en 2015
soit **+ 3,5 %**

L'augmentation du trafic sur 2016 est portée par Air Calédonie International. 405 231 passagers ont voyagé sur Air Calédonie International en 2016 contre 395 002 en 2015, soit une augmentation de 10 229 passagers.

48 % de passagers en plus
de 2001 à 2016

115 676 touristes,
contre 113 951 en 2015

Tokyo reste l'escale principale depuis/vers Nouméa avec **24,4 %** du trafic

Progression de **35,5 %** des vols évasan (évacuation sanitaire) par rapport à 2015

L'ÉVOLUTION DU TRAFIC SUR LES DESTINATIONS PROCHES

- Vanuatu + **14 %**
- Polynésie française + **8,6 %**
- Australie + **6,1 %**
(en cumul de destinations)
- Nouvelle-Zélande + **3,7 %**



LE FRET EN CHIFFRES

La stabilisation attendue autour des 5000 tonnes/an du volume de fret transporté ne s'est pas confirmée en 2016. On constate même une baisse du volume global de 10 % entre 2015 et 2016. Dans la continuité du ralentissement économique général, la diminution des importations s'est accentuée sur 2016 :

-9 % des importations
contre **-5 %** en 2015

-15 % des exportations
contre **+ 9 %** en 2015



FAIT MARQUANT



Afin de fêter l'arrivée du **500 000^e** passager de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta, le 27 décembre 2016, les équipes de l'aéroport ont réservé un accueil spécial aux passagers du vol Aircalin SB 411 en provenance d'Auckland.



LES RÉSERVES XXL S'AFFICHENT !



Depuis le 20 décembre 2016, l'espace muséographie de Nouméa-La Tontouta offre aux usagers de la plateforme une exposition baptisée *Océans en danger : les réserves XXL*. Réalisée en partenariat avec Global Ocean Legacy, programme de Pew charitable trusts qui œuvre pour la protection des océans, elle propose de superbes visuels permettant aux Calédoniens et aux touristes de découvrir les réserves marines et leur importance dans la préservation des espèces protégées. Dans ce cadre, la salle d'embarquement s'est vue également habillée par les photos et messages de sensibilisation aux réserves naturelles.



● AÉROPORT DE MAGENTA

PRINCIPALES ACTIONS CCI EN 2016

Création d'un parking éloigné de 116 places.
Objectifs :

- développer la capacité de stationnement à destination des usagers (limiter le stationnement illicite aux abords de l'aéroport et l'engorgement du dépose minute)
- pallier les perturbations liées aux travaux des infrastructures du fret initiés par l'Aviation civile

Doté d'un service de navette gratuite, l'aéroport est situé à seulement deux minutes de ce nouveau parking.



● DE GRANDES ÉVOLUTIONS ENGAGÉES

Nouvelle aérogare de fret, extension et réaménagement de l'aérogare passagers, déplacement de la RP 14 qui longe la piste afin de répondre aux normes de sécurité pour accueillir les ATR 72... L'aéroport de Magenta est sous le coup d'un chantier d'extension et de réaménagement, initié par l'Aviation civile, qui devrait s'échelonne jusqu'en 2019.



Les nouvelles infrastructures sont destinées à :

- répondre aux besoins de déplacement de la population
- augmenter le potentiel de développement du transport aérien domestique
- garantir un niveau de sécurité optimum pour l'ensemble des usagers
- assurer un meilleur service aux passagers

○ Réalisation d'une étude de sécurité par la CCI. La Chambre, exploitant de l'aéroport de Magenta depuis octobre 2013, s'est vue délivrer par la Nouvelle-Calédonie un nouveau certificat de sécurité d'une durée de 5 ans ainsi qu'une dérogation

pour l'exploitation des ATR 72 d'Air Calédonie.

- Lancement des travaux de mise aux normes de sécurité de la plateforme liés à l'étude de sécurité effectuée par la CCI.



LE TRAFIC AÉRIEN EN CHIFFRES

431862
passagers contre
434984 en 2015

10 destinations

11 243 vols commerciaux

1713 tonnes de fret

46 735 mouvements commerciaux et non commerciaux soit **+ 6 %**



ÉVOLUTIONS DU TRAFIC PAR DESTINATION AU DÉPART ET À L'ARRIVÉE À MAGENTA

Touho	12,4 %
Koné	-22,8 %
Koumac	-5,1 %
Tiga	-7,6 %
Île des Pins	+3,6%
Ouvéa	+1,7 %
Maré	-5 %
Lifou	-1,4 %

Après une année 2015 qui a connu une augmentation du trafic passagers modérée (+ 1,7 %), le trafic est en baisse en 2016 :

trafic passagers (- 0,7 %)

mouvements commerciaux (-2,7 %)

En cause : le ralentissement de l'activité de la compagnie aérienne Air Calédonie, les restrictions de trafic étant restées identiques à celles de 2015.





● AÉROPORT DE L'ÎLE DES PINS Une fréquentation en hausse

La CCI est chargée de l'exploitation de l'aérogare de Moué, de la surveillance et de l'accueil du public. Il lui incombe également de s'occuper de la gestion technique des bâtiments et de la gestion administrative et financière.



● LE TRAFIC AÉRIEN EN CHIFFRES

102 461 passagers
contre **99 010** en 2015
soit **+ 3,5%**

2302 mouvements
commerciaux

318 tonnes
de fret

● LES FAITS MARQUANTS EN 2016

- Déploiement du téléaffichage en avril 2016
- Exercice de gestion de crise qui a mobilisé l'ensemble des acteurs de la plateforme pour faire face à l'hypothèse d'un accident majeur et tester les différentes procédures d'intervention, de coordination des secours et de prise en charge des victimes et de leur famille

● AÉROPORT DE LIFOU

Une mission d'assistance à la gestion et à l'exploitation

La CCI assure une mission d'assistance à la gestion et à l'exploitation de l'aéroport Wanaham pour le compte de l'Aviation civile via la signature d'une convention le 1^{er} avril 2016.



● LE TRAFIC AÉRIEN EN CHIFFRES

172 615 passagers

5058 mouvements
commerciaux

629 tonnes
de fret

● LES MISSIONS DE LA CCI

- Coordonner les relations avec les usagers
- Définir et gérer les procédures d'exploitation
- Assurer le suivi du bon entretien de la plateforme
- Assurer le contrôle des prestations de maintenance et de sous-traitance
- Assurer le suivi et la mise à jour de l'information aéroportuaire
- Gérer les accès de la plateforme
- Assurer des missions de sûreté et de sécurité

05 Représenter, défendre et promouvoir les intérêts de ses ressortissants

La CCI continue à porter et à défendre les sujets phare des entreprises calédonniennes. Force de propositions, elle contribue aux réformes économiques. Sollicitée par les institutions, elle mène des réflexions d'ordre fiscal, douanier et économique et se prononce sur les projets de textes relatifs au commerce, à l'industrie et aux services.



Élaboration d'un plan de relance économique

Les nombreux indicateurs économiques alarmants du premier trimestre 2016 conjugués à une confiance des chefs d'entreprise à son plus bas niveau historique ont amené la CCI à :

- dresser le constat d'un état d'urgence économique
- proposer un plan de relance
- solliciter l'organisation d'un Comité de crise économique



LES 11 PROPOSITIONS DU PLAN DE RELANCE

- 1. Raccourcir les délais de paiement** des administrations à 30 jours avec application d'intérêts moratoires de droit et bénéficier d'un crédit d'impôt correspondant aux montants dus par l'administration
- 2. Donner la priorité aux entreprises locales pour tous les marchés publics et les structures parapubliques :** ajouter des critères de pondération dans les notations des appels d'offres afin d'évaluer et noter les entreprises en fonction du poids de la masse salariale locale sur le chiffre d'affaires.
- 3. Modifier et assouplir la loi antitrust :** revoir à la hausse les différents seuils.
- 4. Engager des projets publics structurants :** une relance par l'investissement public permettrait de redonner de la visibilité aux entreprises locales, de générer de l'emploi et donc de la confiance.
- 5. Instaurer le système de détaxe au sein de tous les commerces de Nouvelle-Calédonie :** permettre à tous les commerçants du territoire qui le souhaiteraient, de proposer à leur clientèle touristique étrangère de bénéficier de la détaxe à partir d'un certain montant d'achat.
- 6. Changer l'heure :** ajouter une heure en permanence permettrait de bénéficier d'un ensoleillement tardif et inciterait une partie de la population à en profiter pour pratiquer davantage d'activités et pour fréquenter les commerces après le travail.
- 7. Promouvoir davantage la destination Nouvelle-Calédonie,** à travers notamment les contrats Destination.
- 8. État des lieux sur l'aide fiscale outre-mer :** il est primordial que les institutions calédonniennes accélèrent les délais d'instruction des demandes et interviennent auprès de Bercy pour faciliter et accélérer les réponses. Étendre le système de défiscalisation locale à l'ensemble de l'appareil productif.
- 9. Auditer en vue de céder des actifs publics :** instaurer l'obligation d'auditer les actifs publics en vue d'identifier ceux qui pourraient être cédés pour permettre la réalisation de projets privés
- 10. Mettre en œuvre un partenariat transparent et durable avec les banques** en les incitant à : s'engager sur des délais d'instruction courts pour les demandes de financement, mettre en place des facilités bancaires, plus de transparence sur les décisions lors de refus de crédit, permettre aux entreprises de bénéficier des taux d'emprunt faibles actuels en renégociant leurs propres prêts, réviser le taux de commission sur les cartes bancaires.
- 11. Identifier quelles mesures concrètes pourraient être prises en urgence et de façon provisoire pour aider les entreprises à passer le cap.**

Plusieurs de ces propositions ont été reprises par le gouvernement dans le cadre du Plan d'urgence local de soutien à l'emploi (PULSE).

05 Dynamiser le commerce calédonien

Les commerces calédoniens sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Ils doivent faire face à une révolution technologique, s'adapter aux changements de comportement des consommateurs, répondre à une nouvelle clientèle locale et touristique, se plier à de nouvelles réglementations et affronter un bouleversement des infrastructures. Afin de pérenniser et redynamiser ce secteur en difficulté, la CCI a initié plusieurs rendez-vous :

05 ASSISES DU COMMERCE

ORGANISATION DES ASSISES DU COMMERCE en partenariat avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, la province Sud, le Syndicat des importateurs et distributeurs de Nouvelle-Calédonie (SIDNC) et la mairie de Nouméa. Suite à ces assises, un plan d'actions est en cours de déploiement auprès des institutions.



o Celui-ci représente :

4300 entreprises | **10 000** emplois | **55 milliards** de recettes fiscales

o Parmi les thématiques abordées :

- Le commerce de brousse
- Le soutien et la pérennisation du commerce (politiques publiques, dispositifs d'aides...)
- Le commerce de demain (centre-ville moderne, commerce durable...)

DES PISTES D'ORIENTATION ONT ÉTÉ DÉFINIES :

- o La nécessité de définir une stratégie commerciale et une vision de développement
- o L'amélioration de l'expérience client
- o L'adaptation du commerce calédonien aux standards internationaux et aux attentes des consommateurs
- o L'accompagnement du commerce de brousse et des îles Loyauté

CHIFFRES-CLÉS

81 participants

7 tables rondes

Restitution d'un document de **89** pages contenant **107** propositions

05 BLACK FRIDAY

Organisation du 1^{er} Black Friday calédonien, en partenariat avec Nouméa Centre Ville et le Syndicat des commerçants. Une journée de soldes organisée le dernier vendredi du mois de novembre.

05 ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

Soutien aux animations de fin d'année pour les commerces du centre-ville et du Quartier-Latin, en partenariat avec Nouméa Centre Ville et le Syndicat des commerçants : financement des illuminations de trois rues commerçantes à Nouméa.



LES AVIS

La CCI rend des avis aux institutions sur les projets de textes concernant le commerce, l'industrie et les services ainsi que les réglementations économiques.

23 avis rendus en 2016

8 sur des projets de textes

4 sur la révision du PUD

3 concernant des propositions de textes des groupes politiques siégeant au Congrès

2 demandes de protection de marché

2 demandes de modification de protection de marché

2 concernant des dossiers d'aménagement et d'urbanisme sur la commune de Dumbéa

1 sur le plan annuel des importations (PAI) 2017 et la liste des produits soumis à la Taxe conjoncturelle pour la protection de la production locale (TCPPL) en 2017

1 concernant les périodes de soldes 2017



INTENSIFIER ET FACILITER LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES DANS LE PACIFIQUE SUD

La CCI a participé à plusieurs missions économiques en 2016. Le tourisme, la croisière, la croissance bleue, les infrastructures portuaires et médicales, la facilitation des échanges économiques ont été au cœur d'échanges :

- o Au Vanuatu
- o En Nouvelle-Zélande
- o En Australie



La CCI présente sur tout le territoire



1 siège social à Nouméa



4 agences à Bourail, Koné, Koumac et Poindimié

1 relais de la Chambre à Lifou, avec la Case de l'entreprise

2 pépinières d'entreprises : Espace performance à Nouméa et Initiative Nord à Pont-Blanc, Koné



- La gestion des aéroports de Nouméa-La Tontouta, de Magenta et celle de l'aérogare de l'Île des Pins et de Lifou
- La gestion de la gare maritime de Nouméa



Des équipes au service des entreprises et de la Nouvelle-Calédonie

 **269**
permanents
dont 39 pompiers

 **40**
métiers

Une forte représentation féminine avec **67 % de femmes** et **33 % d'hommes** parmi les salariés.



L'accent mis sur la montée en compétence des équipes en matière de management transversal propre à la gestion de projets, à la négociation, aux questions de droit, de santé et sécurité au travail etc. : 72 % des effectifs ont suivi une formation soit un effort de formation correspondant à 3 % de la masse salariale.

De nouvelles instances représentatives du personnel

L'évolution des institutions représentatives du personnel de la CCI se fait en adéquation avec celle de la réglementation officielle. Elle dispose dorénavant d'un Comité d'entreprise, de délégués du personnel et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), au service d'un dialogue social étendu et renforcé.

La nouvelle organisation de la CCI est en place :

OBJECTIFS :

- **Améliorer la connaissance des besoins** des ressortissants afin de mieux pouvoir y répondre
- **Mutualiser et pérenniser** les moyens et les compétences des services opérationnels
- **Améliorer la performance** des services supports



LES ÉVOLUTIONS :

- **Fusion des services** Appui aux entreprises et Formation en une nouvelle Direction des opérations avec un fonctionnement transversal qui regroupe sur le terrain toutes les compétences par thématiques : développement durable, maintenance industrielle, commerce extérieur et tourisme, gestion d'entreprises.
- **Une nouvelle Direction du développement** qui regroupe le marketing et l'information économique.
- **Déploiement d'un service commercial** afin de gagner en proactivité et réactivité.
- **Renforcement du pilotage** et de l'ordonnement des projets issus du Plan stratégique de développement et opérationnel, des commissions ainsi que le contrôle interne et le contrôle de gestion.

Les moyens financiers

● NOUMÉA ET LES AGENCES : UN RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPRÉSENTANT 1,5 % DU BUDGET

- Une évolution de périmètre sur l'activité de gestion des aéroports domestiques avec la reprise de l'exploitation de l'aérodrome de Lifou et la mise en place du parking éloigné à Magenta. Cette activité représente un budget de 342 millions F CFP (2866 K€) dont 29 millions F CFP (243 K€) de dépenses régaliennes de sûreté.
- Des prestations de formation fortement impactées (-21%) par le net recul du niveau de la commande publique en province Nord et l'absence totale de commande publique en province Sud. Cette activité représente des produits cumulés de 373 millions F CFP (3125 K€).
- Des centimes additionnels bruts reçus en augmentation de 6,9 % par rapport à 2015. Cette ressource représente 32 % du budget de fonctionnement.
- Dans ce contexte, le résultat de fonctionnement ressort à 29,7 millions F CFP (249 K€), étant rappelé que ce résultat prend en compte la subvention d'équilibre général de 50 millions F CFP (419 K€) versée par la Nouvelle-Calédonie.
- La capacité d'autofinancement s'élève à 153,6 millions F CFP (1 287 K€).
- Les investissements représentent 40,4 millions F CFP (339 K€) et le résultat budgétaire de l'exercice 2016 est excédentaire de 92,4 millions F CFP (774 K€).

● PROGRESSION DES RESSOURCES MAINTENUE PAR LE NIVEAU DES PRODUITS DE SOURCES FISCALES ET DES PRODUITS FINANCIERS EXCEPTIONNELS

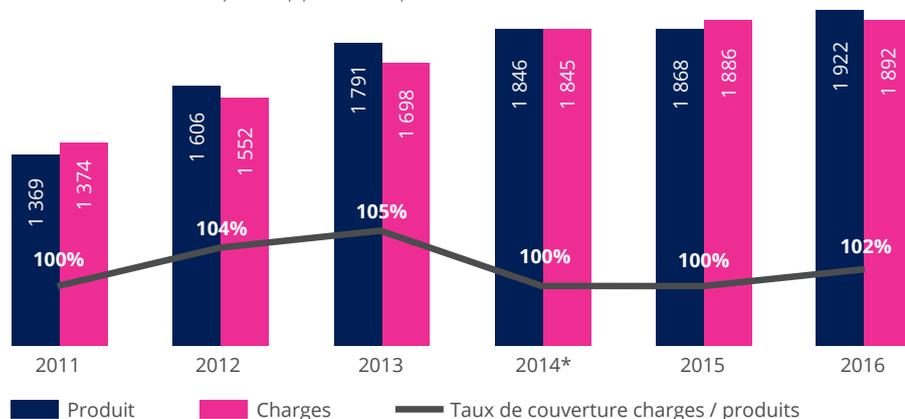
Hors produits exceptionnels et financiers, les produits de fonctionnement ressortent en hausse de 1,5 % par rapport à 2015 et atteignent 1884 millions F CFP (15 788 K€).

Les ressources propres représentent 62 % des produits de fonctionnement.

La production vendue diminue de 3,6 % et représente 44 % des produits de fonctionnement et 71 % des ressources propres.

● ÉVOLUTION DES CHARGES EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

Elles atteignent 1892 millions F CFP (15 855 K€), en augmentation de 1,4 % par rapport à 2015 et en retrait 4 % par rapport aux prévisions.



* hors charges et produits exceptionnels 2014

Les moyens financiers

●● TONTOUTA : DES DONNÉES DE TRAFIC EN PROGRESSION PAR RAPPORT À 2015

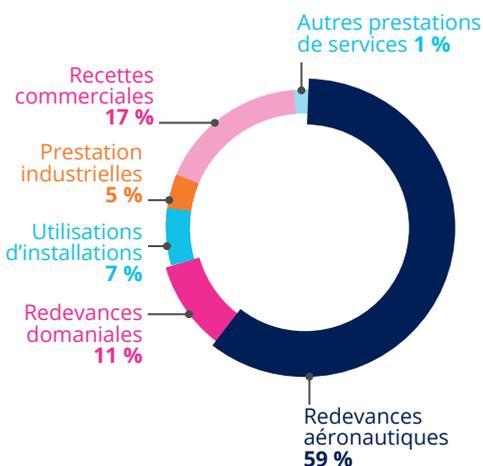
- Le trafic passager connaît une hausse de 3,5 % et les mouvements aériens commerciaux une hausse de 4 %.
- Le résultat de fonctionnement ressort en perte de 66 millions F CFP (553 K€). Ce résultat prend en compte des charges d'amortissements et de provisions prévues au contrat de concession pour un montant total de 915 millions F CFP (7 671 K€) représentant 28 % du total des charges.
- La capacité d'autofinancement, progresse et atteint 651 millions F CFP (5 457 K€).
- Le niveau des investissements s'élève à 135 millions F CFP (1131 K€) dont 35 millions F CFP (293 K€) d'investissements autofinancés.
- Le résultat budgétaire de l'exercice 2016 est excédentaire de 233 millions F CFP (1954 K€), compte tenu notamment de subventions d'investissement d'un montant total de 100 millions F CFP (838 K€).

●● PROGRESSION DES RESSOURCES ÉTROITEMENT LIÉE À L'ÉVOLUTION DU TRAFIC PASSAGER

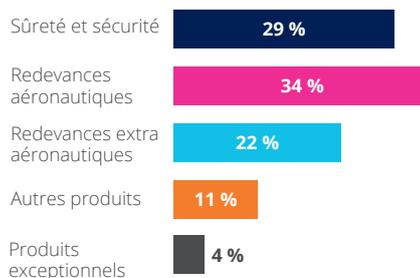
- Les produits de fonctionnement ressortent en hausse de 4,9 % (soit +147 millions, +1232 K€) par rapport à 2015 ; ils s'établissent 3 177 millions F CFP (26 623 K€), et sont supérieurs aux prévisions.
- la production vendue progresse de 3,9 %, tirée par les redevances aéronautiques et notamment la redevance passager. La production vendue représente 57 % des produits de fonctionnement.
 - les subventions d'exploitation qui correspondent au financement des missions de sûreté et de sécurité sur la plateforme s'élèvent à 931 millions F CFP (7800 K€) et représentent 30 % des produits de fonctionnement. Le coût des missions de sûreté et de sécurité diminue de 11 % par rapport à 2015.

●● ÉVOLUTION DES CHARGES EN LIEN AVEC L'OPTIMISATION DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES ET L'ÉVOLUTION DE LA RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE SÛRETÉ.

Les charges de fonctionnement hors charges d'amortissements et de provisions prévus au contrat de concession, atteignent 2328 millions F CFP (19 505 K€), soit une augmentation de 0,3 % par rapport à 2015.



PRODUITS DE FONCTIONNEMENT





cci
© NOUVELLE-CALEDONIE

cci
© NOUVELLE-CALÉDONIE
**Rapport
d'activité
2016**

**Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie**

15 rue de Verdun
BP M3 98849 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél. (687) 24 31 00 - Fax (687) 24 31 31
E-mail : cci@cci.nc - www.cci.nc